

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2012

PRÉSIDENT : M. Thierry DUPUIS, Maire

PRÉSENTS : M. Alain SICARD, Premier Adjoint

M. Georges BUIRET, Deuxième Adjoint

Mme Myriam FANGET, Quatrième Adjoint

Mmes Myriam CROUZIER, Jocelyne JANOVICZ-RYNOIS, Nicole MILLET, MM. Emmanuel

BRION, Alexandre CHANEL, Fabrice CORNATON.

EXCUSÉS : M. Christian GOUTTE, Troisième Adjoint, MM. Laurent BALLANDRIN, Jean CASAMASSA, Mme Annie HUCHARD.

La Séance est ouverte à 20 Heures 30.

Au cours de sa séance le Conseil Municipal a :

CHOISI Madame Nicole MILLET comme secrétaire de séance.

APPROUVÉ le procès-verbal de la réunion du 23 février 2012.

DÉCIDÉ de relever comme suit les taux des trois taxes locales pour l'année 2012 :

	Taux 2011	Taux 2012	Produit
Taxe d'habitation :	6,58%	6,87%	150 384 €
Foncier bâti :	11,68%	12,20%	185 196 €
Foncier non bâti :	35,34%	36,91%	16 683 €

VOTÉ le Budget Primitif 2012 équilibré en :

Section de fonctionnement : 871 033,00 €

Section d'investissement : 1 645 137,00 €

Les principales dépenses inscrites à la section d'investissement sont les suivantes :

* Construction centre de traitement du courrier (Poste) :	739 150 €
* Aménagement carrefour du Pont :	383 791 €
* Aménagement terrain Ravoz :	75 000 €
* Travaux de voirie :	75 000 €
* Rénovation théâtre de Thol :	80 000 €
* Aménagement parking cimetière :	35 000 €
* Travaux domaine de Thol :	100 000 €
* Travaux bâtiments divers :	50 000 €
* Panneaux informations municipales :	15 000 €
* Columbarium + jardin du souvenir :	10 000 €

VOTÉ le Budget Primitif « service des eaux » 2012 équilibré en :

Section d'exploitation : 60 461,00 €

Section d'investissement : 256 943,00 €

VOTÉ le Budget Primitif « service assainissement » 2012 équilibré en :

Section d'exploitation : 59 925,00 €

Section d'investissement : 388 783,00 €

VOTÉ les subventions suivantes :

* Bibliothèque :	2 000,00 €
→ Exceptionnelle (matériel informatique)	400,00 €
* Syndicat d'initiative :	
→ Fonctionnement	150,00 €
→ Rénovation four à chaux – Transport	190,00 €
* Tennis Club (fonctionnement + Ecole de tennis) :	2 975,00 €
* Sou des écoles (classe découverte) :	1 098,00 €
* Cantine scolaire :	8 000,00 €
* Amicale sapeurs pompiers (Assurance) :	700,00 €

* Espérance Neuvilleoise :	
→ Fonctionnement	150,00 €
→ Cours de musique	371,00 €
→ Achat instrument	502,00 €
* Ecomusée (Fonctionnement)	150,00 €

DÉCIDÉ de ne pas retenir la proposition de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes pour le financement des investissements 2012.

ÉTÉ INFORMÉ que dans l'attente de la mobilisation des financements nécessaires, les travaux d'aménagement du carrefour du pont ne pourront pas débiter avant l'automne.

DÉCIDÉ de renouveler son adhésion au Fond de Solidarité Logement (FSL) pour l'année 2012 avec une cotisation fixée à 0,30 € par habitant soit une somme de 476,70 €.

PROCÉDÉ au tirage au sort de 3 électeurs de la commune pour figurer sur la liste préparatoire en vue de la constitution du jury d'assises pour l'année 2013.

APPROUVÉ le transfert de la compétence programme local de l'habitat (PLH) à la Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon.

ACCEPTÉ la convention de dépôt entre le Commune et le Département de l'Ain, bénéficiaire du dépôt (Conservation Départementale des Musées de l'Ain) pour l'objet suivant : « Carte pédagogique – l'Ain économique, l'Ain physique : datation milieu du 20^{ème} siècle » présentée au musée départemental du Revermont à Cuisiat pour une durée de 10 ans du 1^{er} juin 2012 au 31 mai 2022.

ENTENDU diverses demandes ou informations :

- vitesse excessive de certains véhicules dans la plaine de Thol
- problème de certaines poubelles restant en bordure de chaussée toute la semaine
- fermeture de la 8^{ème} classe à l'école à la rentrée prochaine
- demande pour le changement du photocopieur de l'école
- demande de certains élus pour des réunions de commissions à la communauté de communes à des heures plus tardives pour permettre à ceux qui travaillent d'y participer
- travaux sans autorisation sur un bâtiment existant Allée des Tilleuls
- demande d'une réunion des services de la Poste pour le cadrage des travaux de construction du centre de tri postal à Thol et mise au point du bail à intervenir
- doléances des riverains du parking du château concernant la présence prolongée des caravanes de gens du voyage
- dégroupage informatique : certains opérateurs ont équipé le central de Neuville et proposent du dégroupage total. L'éligibilité des lignes peut être testé sur ces sites internet : <http://www.eligibilite-adsl.com> ou sur <http://www.degrouppnews.com> pour des informations sur le central.

La séance est levée à 23 Heures.

Le Maire,

Thierry DUPUIS